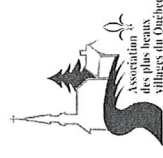




# Ville de Métis-sur-Mer



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE SPÉCIALE CONCERNANT L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021, L'ADOPTION DU RÈGLEMENT #20-148 - IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, DES TAXES DE SERVICES ET LES TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021 ET L'ADOPTION DU PTI 2021-2022-2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance spéciale du conseil municipal sera tenue le **Jeudi 17 décembre 2020**, à compter de 19h30, à la salle municipale, 138 Principale, Métis-sur-Mer.

#### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation des prévisions budgétaires 2021
- 4- Période de questions portant sur les prévisions budgétaires 2021
- 5- Adoption des prévisions budgétaires 2021 et du PTI 2021-2023
- 6- Adoption du Règlement #20-148 - Imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2021
- 7- Levée de l'assemblée

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget de 2021.

Donné à Métis-sur-Mer, ce 29<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

138, Principale, Métis-sur-Mer, Québec

Tél. : 418-936-3255 Fax : 418-775-0011

Courrier électronique : metissurmer@mitis.qc.ca